

PRÉVOYANCE PROTECTO DÉCÈS

PRÉVOIR AUJOURD'HUI
POUR PRÉSERVER
MES PROCHES DEMAIN !

* Tarif valable jusqu'au 31 décembre 2024

2€94^{*}
/mois

Pour un adhérent de
40 ans et un capital
garanti de 7 000 €.

CCMO
MUTUELLE

PROTECTO DÉCÈS

UNE SOLUTION POUR PROTÉGER VOTRE FAMILLE

Un décès est une épreuve pour ceux qui restent. Avec Protecto Décès, vous garanzissez **un capital à vos proches** qui pourront faire face aux dépenses urgentes dans ce moment douloureux.

DÉCÈS TOUTES CAUSES

Un capital **de 3 000 € à 7 000 €** est versé au(x) bénéficiaire(s) de votre choix.

3 MONTANTS de capitaux au choix

3 000 €

5 000 €

7 000 €

LES + DE PROTECTO DÉCÈS

- > Une **faible cotisation** accessible au plus grand nombre,
- > Une **fiscalité avantageuse** : le capital versé ne fait l'objet d'aucune imposition^[1],
- > Des **bénéficiaires que vous choisissez librement** : votre conjoint, vos enfants, un membre de votre famille ou un proche,
- > Une garantie accessible **jusqu'à 70 ans**,
- > Une adhésion **rapide** avec une **simple déclaration de bon état de santé**,
- > La possibilité de **faire évoluer le niveau de capitaux** pendant la durée du contrat^[2],
- > Une **réduction de 10%** pour toute souscription **en couple**,
- > Une couverture **immédiate en cas d'accident**^[3].

^[1] Dans les conditions et limites de la législation en vigueur au 01/01/2020.

^[2] Se référer à la notice d'information Protecto Décès.

^[3] En cas de maladie, la garantie s'applique après un délai de carence de 3 mois.



LE COÛT DES
FUNÉRAILLES
EN FRANCE VARIE
DE
3815 €
À
7700 €

QUE CHOISIR MENSUEL
N°585 - Novembre 2019

Un tarif accessible pour protéger ceux que vous aimez

EXEMPLES DE COTISATIONS*

ÂGE**	CAPITAL DE 3000 €	CAPITAL DE 5000 €	CAPITAL DE 7000 €
35 ans	0,82 €/mois	1,36 €/mois	1,91 €/mois
40 ans	1,27 €/mois	2,11 €/mois	2,94 €/mois
50 ans	3,11 €/mois	5,18 €/mois	7,26 €/mois
60 ans	6,12 €/mois	10,20 €/mois	14,28 €/mois

.....■ Demandez une **étude personnalisée** à votre conseiller.



VINCENT, 34 ANS

Ayant un métier à risque j'ai voulu compléter mes garanties prévoyance grâce à un contrat Protecto Décès. Le but est de protéger ma femme et qu'elle ne soit pas inquiétée par des problèmes financiers suite à ma disparition.

Pour **1,78 € / mois**, un capital de **7000 €** lui sera versé. Je suis serein.

Tarifs valables jusqu'au 31 décembre 2024.

* Cotisation évolutive annuellement selon l'âge.

** De 18 à 70 ans.

Garantie décès assurée jusqu'à vos 80 ans.

NOUS CONTACTER



> PAR
TÉLÉPHONE

03 44 06 90 00

OU SUR



www.ccmo.fr

◉ AMIENS :

224 rue Jules Barni
☎ 03 22 66 40 70

◉ COMPIÈGNE :

21 rue Saint Nicolas
☎ 03 44 36 49 40

◉ BEAUVAIS :

- 17 place Jeanne Hachette
☎ 03 44 06 27 60

◉ CREIL :

20 rue de la République
☎ 03 44 28 84 00

- 8 avenue du Beauvaisis
PAE du Haut-Villé
☎ 03 44 06 90 00

CCMO
MUTUELLE

